

Premier comité de pilotage du projet RECOS

Restauration côtière, science et échanges au cœur du projet

23 et 24 novembre 2022 | Flic en flac, Maurice – La Commission de l’océan Indien (COI) a organisé le premier comité de pilotage du projet RECOS « Résilience des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l’océan Indien ». Les représentants des Etats membres de la COI y ont validé la feuille de route du projet et les activités clés portant sur la restauration côtière, les échanges d’expérience ou encore la mobilisation de la communauté scientifique. Ce projet, financé par l’Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l’environnement mondial (FFEM), est d’une durée de cinq ans.

Face au défi climatique et à l’érosion de la biodiversité, il est essentiel de **préserver, restaurer ou gérer durablement les zones côtières**. C’est d’autant plus indispensable que les îles de l’Indianocéanie forment l’un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale et sont la troisième région du monde la plus à risque face aux effets du dérèglement climatique. Le projet RECOS s’articule donc autour d’une approche de **gestion intégrée des zones côtières pour renforcer la résilience** des écosystèmes et des populations.

La première réunion du comité de pilotage a ainsi permis de préparer les actions sur des sites pilotes de restauration côtière, de convenir des lignes directrices pour des appels à projets qui soutiendront des actions de terrain ou encore de valider la structure du volet scientifique du projet. D’ailleurs, la science est au cœur de RECOS : *« Ce projet vise le renforcement des liens et synergies entre, d’une part, les pratiques empiriques, les sciences et les décideurs, et, d’autre part, entre nos îles de l’Indianocéanie et la région élargie du bassin occidental de l’océan Indien [...] pour répondre aux défis du climat et de la biodiversité. [...] La COP 27 a rappelé combien il est nécessaire de créer des ponts entre la recherche et la politique publique, combien les actions de terrains doivent se nourrir de ce que nous apprenons du génie de la Nature, combien la résilience de nos populations dépend d’une approche holistique des enjeux »*, souligne Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

En ce qui concerne la restauration côtière, l’objectif est de redonner du souffle aux **services écosystémiques**. Des **solutions basées sur la nature** seront appliquées sur ces sites qui mobiliseront administrations publiques ou acteurs non-gouvernementaux des Etats membres. **Sept sites pilotes ont été identifiés** à Mohéli (Comores), dans le district de Rivière Noire (Maurice), à Morondava, Atsimo Andrefana, Nosy Be et la Baie d’Antongil (Madagascar) et aux Seychelles. Au programme : restauration de mangroves, gestion durable des pêches et des récifs, lutte antiérosive ou encore aménagement littoral. En complément de ces sites pilotes, l’appel à projets de RECOS ciblera les collectivités locales, organisations de la société civile ou encore instituts de recherche de la région. Au total, près de 50% du financement du projet sera alloué aux actions de terrain.

Les membres du comité de pilotage ont également rappelé l’importance de **mutualiser les forces et expertises régionales**. C’est également un axe fort du projet RECOS qui facilitera les échanges d’expériences au niveau régional et au-delà. Ces partages sont, en effet, essentiels pour renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux de la gestion intégrée des zones côtières, y compris les scientifiques.

Contact presse

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



A propos du projet RECOS

Le projet RECOS vise à renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers. Il est financé à hauteur de 10 millions € par l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial.

Afin d'atteindre ces objectifs, le projet s'articule autour de 4 composantes, mises en œuvre à partir d'une approche intégrée :

- Renforcement et suivi de la gestion des écosystèmes côtiers à l'échelle régionale et nationale, et échanges d'expériences
- Coopération scientifique régionale et mise en œuvre de projets de restauration et de soutien à des filières d'exploitation durable des écosystèmes côtiers
- Communication, sensibilisation, capitalisation et valorisation des bonnes pratiques
- Gestion de projet, suivi-évaluation et appui à la COI

Pour consulter la [page Internet du projet et la brochure, cliquez ici](#).

Contact presse

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

